Téléthon 2023 by FFTT

Fédération Française de Tennis de Table

Fiche action "1 point, 1 centime"

Pour qui ?

Toutes les structures FFTT affiliées : Club, Comité Départemental, Ligue Régionale

Comment ?

Le club s'engage à verser 1 centime (ou plus) pour chaque point marqué par chacun des joueurs participant à la journée de championnat par équipes.

==> **Exemple** : l'équipe 3 du club de Pingnon-sur-Rue a remporté, grâce à ses quatre joueurs, un total de 760 points sur l'ensemble des 14 parties disputées. De ce fait, le club reversera 7,60 euros au Téléthon via cette équipe.

Quand ?

Lors de la 7ème et dernière journée de la 1ère phase du Championnat de France par Équipes 2023/2024 – du vendredi 08 au dimanche 10 décembre 2023 (avec la possibilité de le réaliser en amont).

Où verser l'argent récolté ?

Via le compte HelloAsso FFTT + mon Téléthon près de chez moi pour y verser le montant récolté.

Quel(s) rôle(s) ?

Pour le **club** :

- Valoriser l'ensemble de ses licenciés, y compris les compétiteurs.
- Participer de façon simple à une action d'envergure nationale.

Pour le **Comité Départemental** ou la **Ligue Régionale** :

- Participer à l'action des clubs engagés en les mettant en avant.
- Proposer de doubler le montant récolté par le club.

==> **Exemple** : le Comité Départemental du 3637 dans lequel se situe le club de Pingnon-sur-Rue souhaite valoriser l'action de son club en doublant le montant reversé. Le Comité Départemental reverse alors 7,60 euros complémentaires.